clartan ethos

ESG EUROPE SMALL & MID CAPS / ELIGIBLE PEA

(CLASSE I) /30 juin 2025

STRATEGIE GLOBALE

La démarche du fonds est d'investir de façon responsable et durable en actions européennes de petites et moyennes capitalisations. Il a pour objectif, sur un horizon de cinq ans minimum, de valoriser le capital investi et de générer une performance supérieure à celles des principaux indices européens de petites et moyennes capitalisations libellés en euros. Son portefeuille est investi à 92 % minimum en actions des pays du Conseil de l'Europe.

COMMENTAIRES DE GESTION MENSUELS

Au 30 juin, le taux d'investissement en actions atteint près de 98,5 %, avec plus de 50 % de ces investissements dans des sociétés ayant un impact positif. Après un mois de mai marqué par une euphorie générale, le mois de juin s'est aussi révélé positif mais de manière plus modérée. Ce mois-ci a vu une surperformance notable des petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes entreprises, malgré un contexte géopolitique préoccupant. Dans ce cadre, notre fonds affiche une progression de +0,4%.
Au cours du mois, de nouvelles positions telles Finecobank et Jeronimo Martins furent introduites, alors que Pearson, Renault, et Swiss Life furent réduites.

PERFORMANCE YTD	NOMBRE DE LIGNES DU PORTEFEUILLE	ACTIF NET DU COMPARTIMENT
5,8%	43	36 M€

PERFORMANCE ET INDICATEURS

PERFORMANCE	
DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE	5,8%
1 AN GLISSANT	3,3%
3 ANS GLISSANTS	21,4%
DEPUIS LA CRÉATION (CUMULÉE)	22,0%
DEPUIS LA CRÉATION (ANNUALISÉE)	4,2%

INDICATEURS DE RISQUE	
VOLATILITÉ 3 ANS (MENS.)	16,5%

PERFORMANCES ANNUELLES	
2024	-2,0%
2023	13,2%
2022	-19,3%
2021	17,5%

PRINCIPALES POSITIONS (EN % DE L'ACTIF NET)

ACTIONS	POIDS
KION	4,1%
GEA	4,1%
PRYSMIAN	3,9%
EURONEXT	3,8%
BIOMERIEUX	3,7%
HERA	3,7%

PROFIL DU PORTEFEUILLE

PER 12 MOIS : 13,5

RENDEMENT : 2,8%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

ACHAT

VAT GROUP, FINECOBANK SPA, JERONIMO MARTINS, SCOR, THULE

VENTE

PEARSON, RENAULT, SWISS LIFE, ALSTOM, STRAUMANN

ÉVOLUTION DE LA CLASSE I DEPUIS LA CRÉATION (VNI)

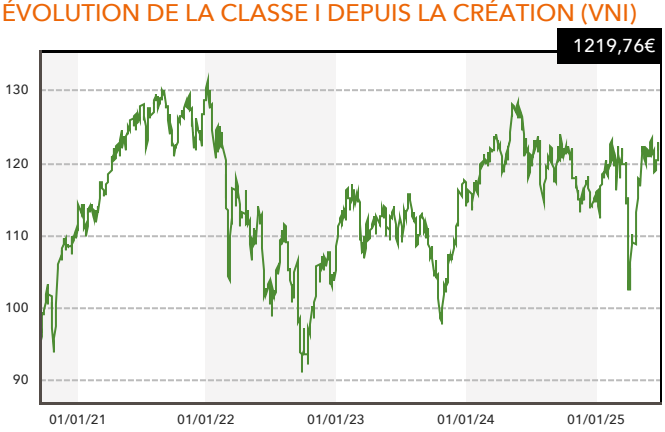

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES

COMPOSITION DU FONDS

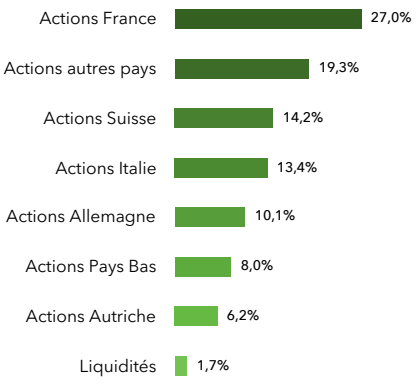

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ACTIONS

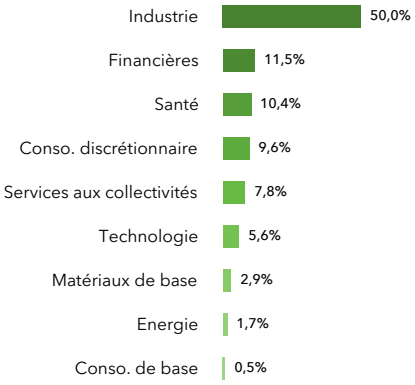

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

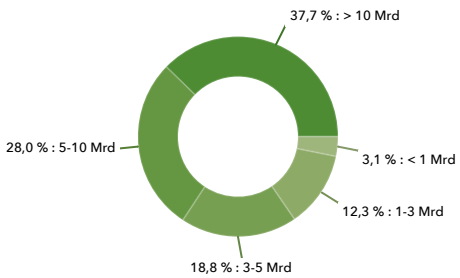

LES GÉRANTS SENIOR ADVISOR

G. Brisset

N. Marinov

M. Effgen

RÉPARTITION DES NOTES ESG

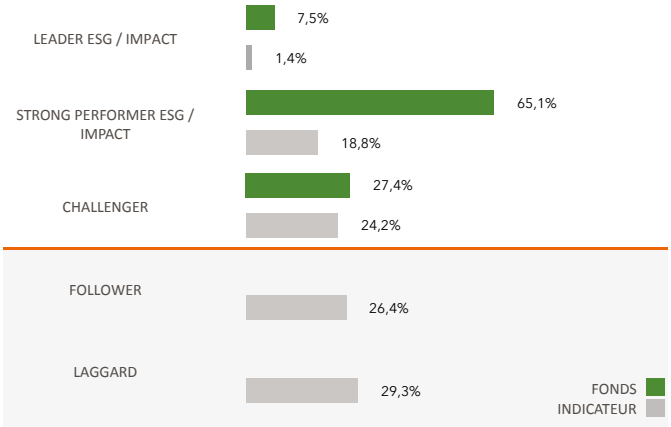

Tx couverture fonds: 100%

Tx couverture indicateur : 99.8 %

INTENSITÉ CARBONE*

** Tonnes CO2e/ M€ chiffre d'affaires*

Source : Ethos, Trucost, Morningstar 30 mai 2025

Dates notations:

MORNINGSTAR
Globes 31/03/2025
Etoiles 30/04/2025

QUANTALYS
Etoiles 30/06/2025

PROFIL DE RISQUE (SRI)

A risque plus faible — A risque plus élevé

plus faible — RENDEMENT POTENTIEL — plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. L'exposition aux marchés d'actions et de taux explique le niveau de risque de ce compartiment.

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE, EXTRAFINANCIERS, LIQUIDITÉ

Les investissements réalisés par la SICAV suivant des critères ESG peuvent conduire à restreindre délibérément l'univers d'investissement possible. L'application de ces critères extra-financiers peut notamment se traduire en gestion par la renonciation d'opportunités d'investissement, une sous-pondération de certains titres ou une concentration de portefeuille. En outre, l'adoption de critères ESG, facteur de pérennité à long terme, peut minorer le bénéfice à court terme si la SICAV est conduite à devoir céder un titre détenu selon une évolution extra-financière malgré ses performances financières.

EXCLUSIONS

Sociétés réalisant 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires dans les secteurs suivants : armement, armement non conventionnel, charbon, pornographie, tabac, sables bitumineux, jeux de hasard, nucléaire, OGM, gaz et pétrole de schiste, pipeline de gaz ou pétroles non conventionnels ; sociétés impliquées dans des controverses majeures, telles que des dommages environnementaux graves et irréversibles, des violations des droits de l'Homme, de la corruption, etc.

IMPACT POSITIF

Sociétés dont les produits et services contribuent au développement durable, tels que les énergies renouvelables, la smart transportation, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire, la santé, la construction durable, etc.

DEFINITIONS

ESG	Environnement, Social et de Gouvernance
LEADER ESG / IMPACT	Meilleures pratiques en termes de responsabilité sociale et environnementale (RSE) / Partie significative des solutions et des services proposés ont un impact généralement positif pour répondre aux enjeux planétaires.
STRONG PERFORMER ESG / IMPACT	Reconnaissent les enjeux de la durabilité et mettent en œuvre des politiques RSE de premier plan / Solutions et services innovants dont l'impact est généralement positif pour répondre aux enjeux planétaires.
CHALLENGER	Démarche positive d'adaptation et reconnaissent les enjeux de la durabilité. Ces sociétés sont souvent des candidats pour accéder aux catégories supérieures.
FOLLOWER	Controverses importantes et/ou qui ne semblent pas gérer de manière satisfaisante leurs enjeux environnementaux et sociaux et/ou dont la gouvernance présente un risque significatif pour les actionnaires.
LAGGARD	Actives dans des secteurs exclus par Ethos, soit sujettes à des controverses majeures soit qui ne respectent pas les standards minimaux en matière de RSE et de gouvernance.

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE I

CODE ISIN CLASSE I	LU2225829469
CODE BLOOMBERG	CLESMIE LX
DATE DE CRÉATION	18/09/2020
FORME JURIDIQUE	SICAV
DEVISE DE COTATION	EURO
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	1,59 % DE L'ACTIF NET/AN DONT 1,20 % DE FRAIS DE GESTION
DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE	SUPÉRIEURE À 5 ANS
DOMINANTE FISCALE	CAPITALISATION
DISTRIBUTION	CLASSE D UNIQUEMENT
COMMISSION DE SOUSCRIPTION	3 % TAUX MAXIMUM
COMMISSION DE RACHAT	0 %
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	NÉANT
DÉPOSITAIRE	BANQUE DE LUXEMBOURG
VALORISATEUR / ADMINISTRATION CENTRALE	EFA
VALORISATION	QUOTIDIENNE
PAYS DE DISTRIBUTION	FRANCE, SUISSE, ALLEMAGNE, BELGIQUE, LUXEMBOURG, AUTRICHE
CLASSIFICATION SFDR	ARTICLE 8
INFORMATIONS ESG PRÉCONTRACTUELLES	https://www.clartan.com/document/informations-esg-precontractuelles-cet/

AVERTISSEMENT : Ce document promotionnel est purement informatif et ne constitue pas un conseil personnalisé de toute nature, ni un démarchage, ni une sollicitation ou une offre relative à des produits financiers. Si Clartan Associés apporte le plus grand soin à la qualité des informations fournies, celles-ci sont susceptibles de changer à tout moment, sans préavis préalable. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte des orientations stratégiques, des frais, de l'ensemble des risques et de la durée de placement recommandée. Pour une information complète, nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus, du DIC et autres informations réglementaires accessibles sur le site www.clartan.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Source : Clartan Associés. Tous droits réservés. * Source Morningstar Sustainability (Le nombre de globes correspond à une notation de durabilité propre à Morningstar mesurant la manière dont les sociétés en portefeuille gèrent les risques ESG par rapport à la catégorie du fonds donnée par Morningstar). © Morningstar, Inc, tous droits réservés.

Clartan Associés, Société de Gestion de Portefeuille - agrément AMF n° GP 90095 - S.A.S. au capital de 2 186 223 euros - R.C.S. Paris B 339 485 161

clartan ethos

ESG EUROPE SMALL & MID CAPS / ELIGIBLE PEA

(CLASSE I) /30 juin 2025

Le fonds « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap » a obtenu le label « Investissement Socialement Responsable » (ISR) le 3 octobre 2023. Ce label a été créé en 2016 par l'Etat français pour distinguer les fonds qui appliquent une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats concrets et mesurables. Le label ISR est accordé pour une durée de trois ans, renouvelable.

Parmi les indicateurs suivis dans le rapport de durabilité, les quatre indicateurs E (Environnement), S (Social), G (Gouvernance) et DH (Droits Humains) retenus dans le cadre de la labellisation ISR sont :

- E : répartition des entreprises avec des objectifs ou des engagements en ligne avec l'initiative « Science-based Target », par nombre d'entreprises
- S : écart de rémunération moyen entre hommes et femmes au sein des entreprises
- G : diversité homme-femme au sein du conseil d'administration
- DH : nombre d'entreprises ne disposant pas d'une politique en matière de droits humains

Les indicateurs sont publiés mensuellement.

INDICATEURS ISR (au 30/06/2025)				
		FONDS	UNIVERS INITIAL*	MEILLEUR/ MOINS BON
E	PART DES ENTREPRISES ENGAGÉES À UN RÉCHAUFFEMENT LIMITÉ À 1,5°C	64,0%	50,2%	☑
	TAUX DE COUVERTURE ISR E	100,0%	100,0%	
S	ÉCART RÉMUNÉRATION HOMMES/FEMMES	1,9%	4,7%	☑
	TAUX DE COUVERTURE ISR S	39,5%	41,1%	
G	PART DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	39,0%	38,4%	☑
	TAUX DE COUVERTURE ISR G	100,0%	98,2%	
DH	ENTREPRISES NE DISPOSANT PAS D'UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS	0,0%	3,7%	☑
	TAUX DE COUVERTURE ISR DH	100,0%	98,2%	

* La mise en œuvre des principes d'investissement socialement responsable d'Ethos réduit l'univers d'investissement initial d'au moins 30 % et définit l'univers d'investissement responsable dans lequel les titres sont sélectionnés par les gérants. Le tableau compare la performance du fonds à celle de l'univers initial sur les 4 indicateurs retenus pour le label ISR (meilleur / moins bon).

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES